

Projets d'électricité dans leur contexte

Ce projet a été rendu possible grâce au financement de :



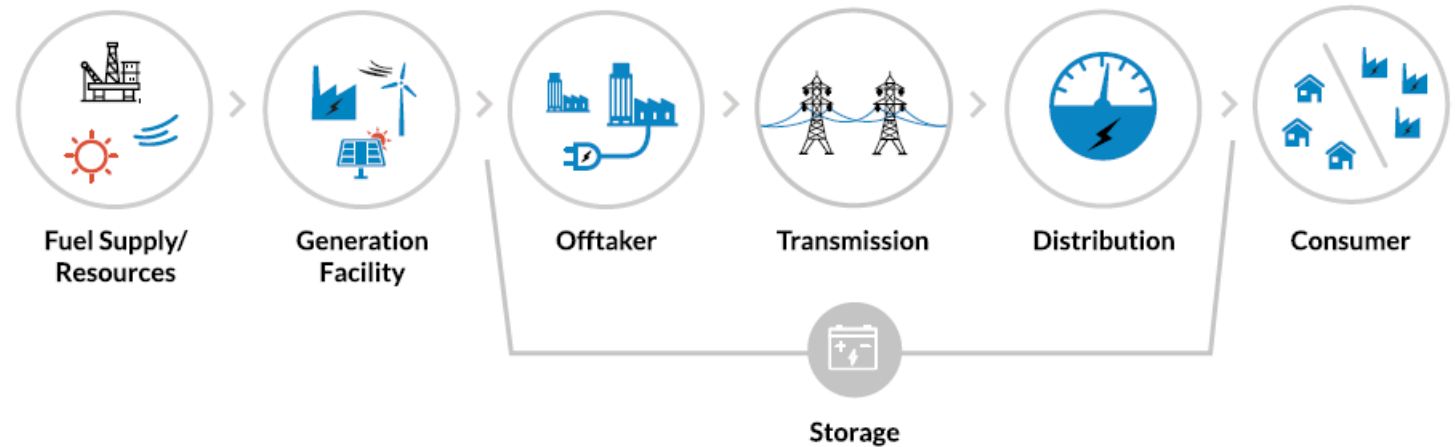
En partenariat avec :

Partenaires institutionnels :



MARCHÉS DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Trois Segments : *Production, transmission, et distribution*

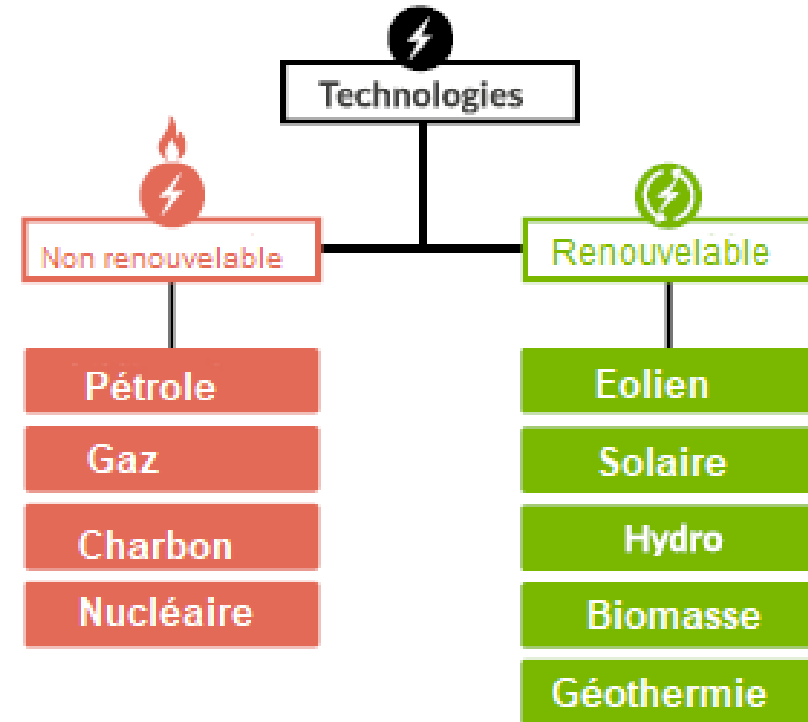


- **Production:** processus par lequel l'énergie électrique est générée à partir de diverses sources d'énergie primaires.
- **Transmission :** le mouvement de cette énergie à haute tension sur de longues distances depuis les producteurs jusqu'aux sociétés de distribution ou de fourniture d'électricité.
- **Distribution:** le transport de l'énergie au moyen des réseaux de distribution et sa livraison aux consommateurs

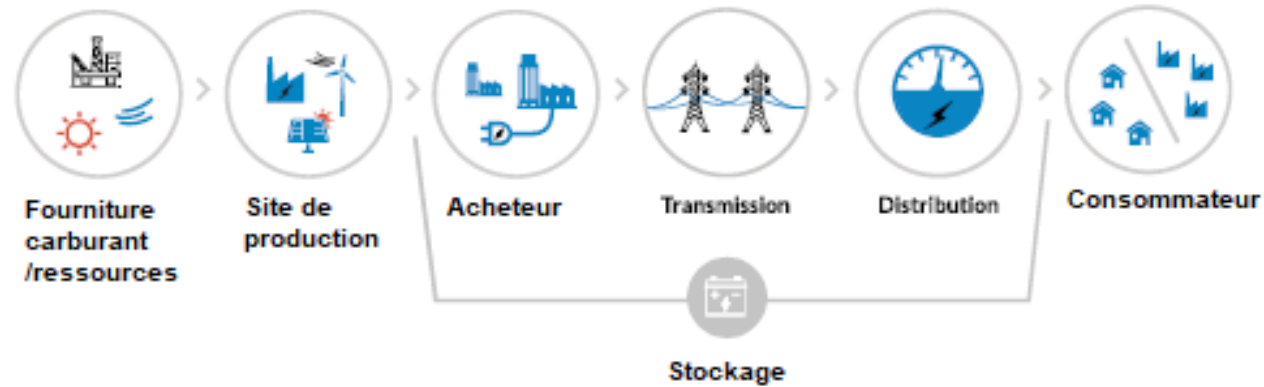


TECHNOLOGIES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

**Chaque technologie aura différentes implications en ce qui concerne la structure du contrat d'achat d'électricité et les prix.*



MARCHÉS DE GROS ET DE DÉTAIL



Marché de gros : L'électricité est achetée *en gros* par les acheteurs auprès du producteur d'électricité ou près du point de production.

Marché de détail : l'électricité est transmise au travers de lignes de transmission et des systèmes de distribution jusqu'aux consommateurs* domestiques et commerciaux (*de détail*)

*Il peut y avoir certaines modifications de « propriété » de l'électricité avant qu'elle atteigne les consommateurs finaux

Comment l'électricité est-elle achetée et vendue ?

- Un kilowatt heure (**kWh**) est égal à 1 000 Watts d'électricité utilisés continuellement pendant une heure.
- Un mégawatt heure (**MWh**) est égal à ou à 1 000 kilowatts d'électricité utilisés continuellement pendant une heure.

La capacité est vendue et achetée en MW et dans de nombreux cas elle est payée que la capacité soit utilisée ou pas.

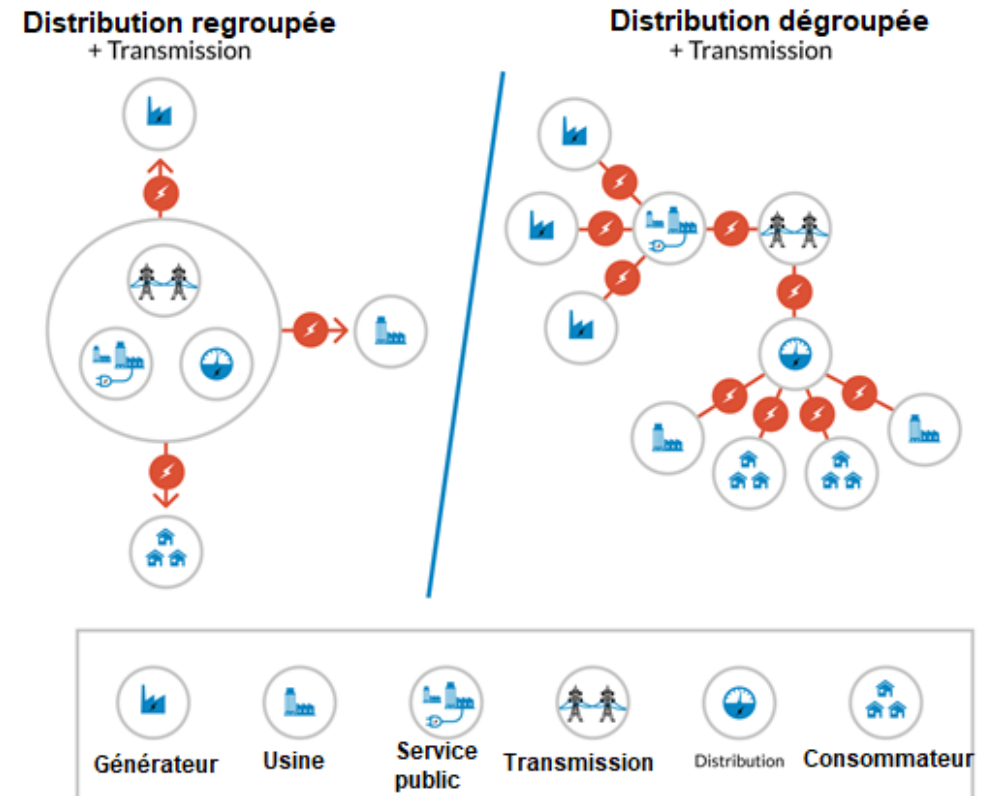
L'énergie est achetée et vendue en MWh ou en kWh et elle est payée uniquement si elle est utilisée.



SYSTÈMES REGROUPÉS OU DÉGROUPEÉS

Comment l'électricité va-t-elle de l'usine électrique jusqu'au consommateur ?

- Systèmes **regroupés** : les fonctions d'achat, de transmission, et de distribution sont *regroupées* dans une seule entité – l'acheteur
- Systèmes **Dégroupés** : une ou plusieurs de ces fonctions (achat, transmission, distribution) n'est pas sous la responsabilité de l'acheteur mais faite par une autre entité



RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Acteurs principaux

- Acheteur
- Producteur d'électricité (vendeur)

Acteurs secondaires

- Gouvernement hôte
- régulateur
- Consommateur
- Société de transmission
- Société de distribution
- Prêteurs
- Société de construction (contractant EPC)
- Opérateur de l'usine
- Fournisseur de carburant
- Opérateur système

Acheteur : l'acheteur d'électricité ; souvent un service public détenu par l'état

Producteur d'électricité (vendeur) : le producteur d'électricité ; le propriétaire du projet



FAVORISER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

Participation Privée à la fourniture d'électricité

- Il y a eu une transition des projets d'électricité, qui sont passés d'un financement exclusivement public à l'arrivée de la participation du secteur privé
- Les sociétés de projet cherchent à réaliser des bénéfices et doivent recevoir un retour sur investissement qui est ajusté aux risques que l'on associe aux marchés émergents
- Le flux de revenu (c.-à-d. Les paiements effectués en vertu du contrat d'achat d'électricité) doivent être stables et prévisibles pour les développeurs privés afin de sécuriser tant les capitaux permettant de développer le projet que la dette pour construire le projet



FAVORISER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

Considérations spéciales pour le Gouvernement

- Un cadre juridique et politique stable et prévisible
- Analyse de la demande et planification du système de transmission
- Tarifs reflétant les coûts
- Compteurs de mesure des consommateurs
- Régulateur indépendant
- Perspective macroéconomique stable



ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

- La composante prix du tarif est habituellement établie soit en conduisant un **appel d'offres concurrentiel** soit au moyen de la **négociation directe**.
- Un **appel d'offres international concurrentiel** correctement conduit est un **outil efficace** pour utiliser la concurrence afin d'obtenir une réduction du prix de l'énergie, et pour accroître la transparence sur le marché de l'électricité.



CONSIDÉRATION ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

La loi locale comprend généralement plusieurs exigences environnementales et sociales auxquelles il faut se conformer (**normes des prêteurs**)

- **Considérations pour l'environnement** : niveaux d'émission, destruction de forêts, contamination de l'eau de source, dégradation de la qualité de l'eau
 - Ne pas traiter les risques environnementaux de manière adéquate peut avoir pour conséquence des sanctions des autorités locales et un impact négatif sur la capacité du projet à obtenir un financement
- **Considérations sociales** : droits des travailleurs, sensibilisation et impact communautaire, déplacement et réinstallation, égalité des genres



